



PORTAIL FAMILLE



GUIDE

Obtenir une place en crèche :
simplification du parcours des
familles

Bonnetan • Camarsac • Carignan de Bordeaux • Croignon
Fargues Saint-Hilaire • Pompignac • Sallebœuf • Tresses

Le portail famille : qu'est-ce ?

Le portail famille est un outil simplifiant le parcours des familles quant à la demande de pré-inscriptions pour obtenir une place dans l'un des 4 multi-accueil que propose la communauté de communes (sites de Carignan de Bordeaux, Fargues Saint-Hilaire, Sallebœuf et Tresses).

Il permet de centraliser la demande avec :

- un portail hébergé en ligne,
- directement accessible depuis le site de la communauté de communes www.coteaux-bordelais.fr

Les familles qui feront ainsi leur demande pourront compléter leur dossier en ligne et y joindre l'ensemble des documents nécessaires à la pré-inscription de leur(s) enfant(s).

Des informations pourront également leur être transmises par ce biais sur :

- la réception de leur dossier,
- l'état d'avancée de leur dossier (dossier incomplet, en cours de traitement etc...),
- l'accord ou le refus d'obtention d'une place.

L'accès
au portail famille
est **sécurisé** par un
identifiant et un mot de passe
unique attribué lors de la première
demande. La famille pourra
également saisir et modifier des
informations directement sur
son espace privé.



Première demande de pré-inscription : comment ça marche ?

En suivant les étapes ci-dessous, votre dossier pourra être traité dès le 3^{ème} mois de grossesse.

1

CHOIX D'UN MODE D'ACCUEIL COLLECTIF

dans l'un des quatre multi-accueils de la CDC
accueil régulier ou occasionnel

2

CRÉATION DE VOTRE ESPACE FAMILLE

via le portail en ligne accessible depuis la page d'accueil
du site www.coteaux-bordelais.fr
> en un clic > portail famille
réception de votre identifiant et mot de passe

3

SAISIE D'UNE FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

depuis votre espace famille
dès le 3^{ème} mois de grossesse

4

SUIVI DE VOTRE DOSSIER EN LIGNE

5

PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Mieux comprendre l'attribution des places, FAQ :

J'ai besoin de faire garder mon enfant quelques heures en semaine, vers qui dois-je me tourner ?

Les multi-accueils peuvent accueillir vos enfants de 0 à 4 ans (au-delà soumis à l'appréciation du médecin de la PMI) sur de l'accueil appelé occasionnel. Quelques heures par semaine en fonction des besoins et attentes des familles. N'hésitez pas à faire une demande.

Je souhaite obtenir une place dans un multi-accueil je demande lors de ma pré-inscription à ce que mon enfant soit accueilli du lundi au vendredi 9 à 10 heures par jour pour être certain d'être « prioritaire ».

La commission étudie les demandes selon un ensemble de critères sociaux et démographiques. Le temps de garde demandé n'en fait pas parti. Ne renseigner que vos besoins réels concernant le mode de garde de vo(tre)(s) enfant(s).

Quels sont les critères d'attribution des places en multi-accueil ?

Les critères seront à récupérer dans votre espace famille en ligne lors de votre demande de pré-inscription.

J'ai obtenu une place en crèche, mais ma demande n'a pas été acceptée dans l'établissement indiqué en premier choix, pourquoi ?

Dans la mesure du possible, les choix des familles sont respectés. Mais la répartition des places se fait au regard du nombre de places qui se libèrent et ce dans chaque tranche d'âge sur l'ensemble des multi-accueils. Il peut donc arriver que le premier choix fait par les familles ne soit pas respecté.

Ma demande de pré-inscription a été rejetée, ou mes besoins ne correspondent plus aux horaires d'ouvertures proposés par les multi accueils. Je dois trouver une autre mode de garde où puis je trouver les informations ?

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour mission d'informer et d'accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde auprès d'assistantes maternelles qu'elles soient en MAM ou non ou de garde à domicile.

Contact : Cynthia POUX

ram@cdc-coteaux-bordelais.fr

06 24 74 17 30

05 56 72 89 11